

# MOBILITY PASS

⊙ 2<sup>ème</sup> classe

⊙ libre-parcours valable 1 jour

## OÙ L'UTILISER ?

Pour des voyages effectués entre toutes les gares\* ou points d'arrêts\* (points frontières exclus) belge le dimanche 16.09.2018, afin de favoriser l'usage du train pendant la journée sans voiture.

## POUR QUI ?

Pour tout public.

## OÙ L'ACHETER ?

- Vous pouvez acheter votre Mobility Pass aux automates, aux guichets, via le site internet sncb.be et dans le train.
- Il est en prévente à partir du 03.09.2018 aux guichets et aux automates. A partir du 06.09.2018, il sera également vendu par l'internet. Dans le train, vous pouvez l'acheter le jour du voyage au Tarif à Bord\*.

## SUR QUEL SUPPORT ?

Papier, PDF, carte à puce électronique émise dans le train\*.

## COMMENT L'UTILISER ?

- Durant la journée du 16.09.2018, vous voyagez librement entre toutes les gares\* ou points d'arrêts\* belges.
- Votre billet est valable à la date et dans la classe mentionnées sur celui-ci.
- Vous pouvez voyager jusqu'à l'interruption de nuit\* du service des trains.
- Si vous voyagez au départ ou à destination de Brussels Airport – Zaventem, (voir rubrique « Dois-je payer un supplément » ci-dessous), vous vous munirez également d'un Billet « Redevance Diabolo\* ».

## A QUEL PRIX ?

- Votre Mobility Pass est émis au prix forfaitaire de €5,00.
- Il est émis uniquement en 2<sup>ème</sup> classe.

## ET LE REMBOURSEMENT ?

- Votre Mobility Pass complètement inutilisé vous sera remboursé intégralement au guichet:
  - jusqu'à la veille de la date de début de validité de celui-ci lorsque vous l'avez acquis à l'avance.
  - ou le jour même endéans les 30 minutes à partir de l'heure d'achat à l'automate ou au guichet.

[\\*voir Lexique](#)

Valable à partir du 16.09.2018



- Le billet n'est pas remboursable :
  - si vous l'avez acquis sur internet, sur restitution d'un bon de compensation, bon d'échange, ou un chèque vert.
  - en cas de perte ou de vol.
- En cas d'absence de voiture de 1<sup>er</sup> classe ou de voiture déclassée, votre billet de surclassement\* complètement ou partiellement utilisé en 2<sup>e</sup> classe est remboursable, à savoir la différence de prix entre les 2 classes du billet au Tarif 50%\* pour le trajet réellement effectué. Demandez une attestation à l'accompagnateur de train et présentez-vous au guichet dans les 14 jours calendrier, date du voyage incluse.

### COMMENT PASSER DE 2<sup>EME</sup> EN 1<sup>ERE</sup> CLASSE ?

- Vous avez déjà un Mobility Pass valable en 2<sup>e</sup> classe.
- Pour accéder à la 1<sup>er</sup> classe, achetez à l'un des canaux de vente (automate, guichet, sur sncb.be, dans le train au Tarif à Bord) un billet de surclassement\* simple ou aller-retour. Le prix est calculé en effectuant la différence :
  - Entre les prix des 2 classes du Tarif 50%\* pour le trajet\* que vous effectuez réellement en 1<sup>er</sup> classe.
- Le prix de ce surclassement\* est égal ou supérieur au prix minimum du billet de 1<sup>er</sup> classe.

### DOIS-JE PAYER UN SUPPLEMENT ?

- Si vous voyagez au départ ou à destination de Brussels Airport – Zaventem, vous devez également acheter un billet « Redevance Diabolo » en plus de votre Mobility Pass. Le code-barres qui figure sur ce billet permet l'ouverture des portiques à l'aéroport.
- Si Brussels Airport – Zaventem est une gare\* de correspondance\*, le Supplément de la Redevance Diabolo n'est pas dû.
- Si Brussels Airport – Zaventem est l'une des gares sur votre itinéraire\* où vous souhaitez interrompre\* votre voyage, acquittez-vous également d'un billet « Redevance Diabolo ».
- Si vous utilisez votre Mobility Pass dans le train à grande vitesse ICE sur le trajet entre Bruxelles-Midi et Liège-Guillemins ou vice versa, procurez-vous un supplément séparé. Voir [www.b-europe.be](http://www.b-europe.be) pour plus d'informations sur l'achat. Les conditions spécifiques déterminées par le transporteur responsable de ces trains sont d'application (voir [www.bahn.com](http://www.bahn.com)).

### QUE PERMET MON BILLET ?

#### • PUIS-JE FAIRE UNE HALTE DURANT MON VOYAGE ?

Il s'agit d'un libre-parcours donc vous pouvez interrompre\* votre voyage dans n'importe quelle gare\* ou point d'arrêt belge.

#### • PUIS-JE CHANGER DE DESTINATION LORS DU VOYAGE ?

Oui. Le changement est autorisé sans coût supplémentaire.

#### • PUIS-JE UTILISER 2 TITRES DE TRANSPORT CONSÉCUTIFS ?

Oui. Un autre titre de transport peut être utilisé pour effectuer un trajet\* avant celui de votre Mobility Pass (sauf trajet transfrontalier ou international).

#### • D'AUTRES AVANTAGES ?

Pour les déplacements SNCB auxquels votre Mobility Pass vous donne droit, jusqu'à 4 enfants de moins de 12 ans peuvent vous accompagner gratuitement.

Vous bénéficiez d'un tarif préférentiel sur les parkings payants de la SNCB.

*\*voir Lexique*

Valable à partir du 16.09.2018

